Quelques éléments de réponse aux affirmations du Maire de Roquebrune ...
Suite des JPS Direct Info des 28/02/ et 01/03

En complément aux deux premiers communiqués publiés dans ces colonnes, je tiens à apporter de nouveaux éléments en réponse aux dernières affirmations aussi fantaisistes qu'infondées, véhiculées par ce candidat lors de ses réunions publiques ou devant la presse.

Je tiens donc à préciser :

- Subventions à la Commune de Roquebrune : rappelons d'abord, que ce sont plus de 6 millions € qui ont été octroyés depuis 2004. Or, contrairement à ce qu'il avance, le budget de la Commune n'est pas de 67 millions €, mais de 36 millions €. De plus, comme nous ne finançons que des investissements et que le montant des dépenses d'équipement de la Commune ont été en 2009 de 7 millions €, c'est plus de 12 % que nous apportons. La preuve se trouve dans notre dépliant de campagne, notamment sur le Cœur de la Bouverie, le Centre de Loisirs du Perrussier ou encore les aménagements aux Issambres (promenade, base nautique, ...).
- **Dissidence**: Ce candidat me qualifie régulièrement de dissident! Je lui rappelle que c'est moi qui suis le sortant et que c'est donc moi qui aurais du être légitimement reconduit par notre Mouvement! Il sait très bien que sa candidature sème le trouble et c'était bien le but recherché par lui et ses « amis ». D'ailleurs, le Sénateur TRUCY qui est venu le soutenir hier à Puget est coutumier du fait, puisqu'il s'est présenté aux dernières Sénatoriales contre la liste d'Hubert FALCO, en vrai dissident et il a ainsi privé Elie BRUN et l'Est du Var du siège qui leur revenait! Autre précision, je ne suis pas le seul candidat de la Majorité Départementale à ne pas avoir été investi par l'UMP ... Francis ROUX vit la même situation sur Hyères.
- Carrefour du stade de Puget: contrairement à ce qui est avancé dans le compte-rendu du débat entre les 6 candidats, pour le carrefour de Puget S/Argens, il n'a jamais été question que le Conseil Général fasse les acquisitions foncières pour le carrefour giratoire. Depuis l'origine, je m'étais engagé à financer cette opération, d'abord à hauteur de 3 millions de francs, puis de 1 million d'euros et enfin de 1,5 millions d'euros. C'est la Municipalité de Puget qui, eu égard au coût global de cette opération (4,5 millions €) a préféré nous présenter le 7 février un projet alternatif, estimé à 3 millions €. Ce qui veut dire que le Conseil Général financera à 50% cet équipement! Excusez du peu!
- Déviation de Roquebrune : contrairement à ce qui est affirmé, la Commune ne peut avoir acquis les terrains d'emprise de la future déviation, pour la simple raison que le tracé n'est pas arrêté à ce jour ! Pire encore, aucun document d'urbanisme ne permet à ce jour d'en préparer la réalisation. Restons sérieux ! Non seulement, j'ai fait voter une subvention de 150 000 € pour lancer les études préalables OBLIGATOIRES afin de respecter les différentes législations qui s'appliquent pour ce type d'ouvrage, mais j'ai même fait simuler un premier tronçon qui permettrait de régler une, grande partie du problème très rapidement !

De toute façon, la lecture attentive de notre dépliant de campagne permettra à nos électeurs de faire la différence entre « ceux qui savent de quoi ils parlent » et « ceux qui parlent sans savoir » !

Bien fidèlement

Jean-Pierre SERRA

07 60 72 66 44 jpserra2011@aol.com

Suppléante, Liliane BOYER, Maire du Muy